

AGENDA

Mars>Avril

VIE ÉCONOMIQUE

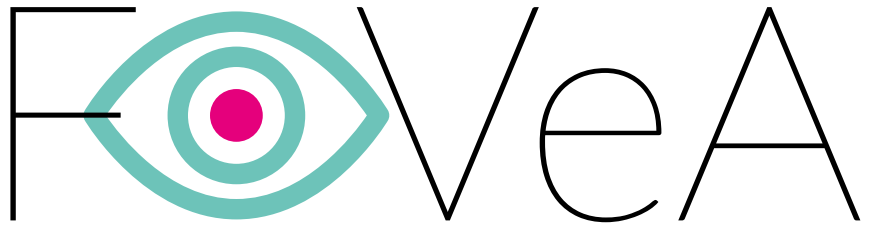
Forum jobs d'été 2019 !

VIE ASSOCIATIVE

Des nouvelles des associations verroises

RETOUR EN IMAGES

Cela s'est passé dans votre commune



FOVeA, magazine d'information | verrieresenanjou.fr

N°3 | mars 2019

ZOOM

Enfance-Jeunesse-Famille : le projet Verrois prend forme !



MARS 2019



SOMMAIRE

- 4-5 AGENDA**
Mars>Avril 2019
- 6 ACTUALITÉS**
Une mutuelle pour tous :
le Conseil des Sages y réfléchit !
- 7 VIE ÉCONOMIQUE**
Forum jobs d'été 2019 !
- 8-9 RENCONTRES DE QUARTIER**
Les élus à votre écoute !
Référent, le maillon indispensable
- 11-14 ZOOM**
Enfance-Jeunesse-Famille :
le projet Verrois prend forme !
- 15 SPORTS**
Pellouailles-Angers :
En route pour la 71^e édition !
- 16 CADRE DE VIE**
Le martinet noir revient, protégez-le !
- 17 DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Brûlage des déchets : attention danger !
- 18 ANGERS LOIRE MÉTROPOLE**
Le Règlement Local de Publicité
intercommunal (RLPi)
- 20 CULTURE**
Encore des surprises à la bibliothèque
Maison Rouge
- 21 VIE ASSOCIATIVE**
Des nouvelles des associations verroises
- 22 TRAVAUX**
L'église de Saint Sylvain endosse
ses patines naturelles
- 23 RETOUR SUR IMAGES**
Cela s'est passé dans votre commune



FOVeA, Magazine d'information
de Verrières en Anjou

Directeur de la publication : François Gernigon

Rédaction : Xavier Ferreira dos Santos - pôle AVPT

Design graphique : MB

Crédits Photos : service communication,

APLA, Aldev/Médiapole, Benjamin Goupil, Paprec

Impression : Imprimerie Connivence (Angers)

Groupe LENOUVEL'R

Imprimé à 4 000 exemplaires

Contact : communication@verrieres-anjou.fr

Dépôt légal à parution

ÉDITO



Madame, Monsieur
Cher(e)s Verrois(e)s

Le mois de mars qui vient de débiter marquera la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps et des beaux jours ! Et si l'hiver n'a pas été rude météorologiquement parlant, il aura connu des perturbations démocratiques.

La rupture est grande aujourd'hui entre les citoyens et leurs élus nationaux. Nous devons tout mettre en œuvre pour retrouver cette confiance, socle indispensable pour construire ensemble l'avenir des générations futures ! C'est ensemble que nous trouverons les solutions, ou que nous tenterons de remédier aux difficultés du quotidien, que nous engagerons les indispensables révolutions écologiques et économiques pour retrouver l'union qui fait la force de la France et, à notre échelle, de notre territoire de Verrières en Anjou.

C'est dans ce cadre, et avec une volonté affichée, que nous avons organisé deux réunions sur le territoire dans le cadre du grand débat national afin de vous offrir la chance de vous exprimer, et proposer vos solutions !

Pour aller encore plus loin, nous avons mis en place une nouvelle formule de démocratie participative que nous reprenons dès ce mois de mars. Une fois par mois, nous viendrons à votre rencontre et, nous serons à votre écoute dans votre quartier pour échanger ensemble des problématiques du quotidien. Autant de moments qui font de chacun de vous un acteur dans son village, impliqué dans son devenir. Premier rendez-vous : quartier du stade, le 16 mars.

Mais il y a tant d'autres moments qui font vivre, bouger et évoluer notre territoire : la concertation toujours qui nous a permis de mettre en place les rythmes scolaires de la prochaine rentrée, les échanges qui tendent à mettre en place un projet fort pour notre commune nouvelle comme en attestent les fusions dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance, la matinée consacrée à la faune qui vous sensibilisera à certains problèmes écologiques ou ce label Ville active et sportive remis à la commune par la ministre des sports Roxana Maracineanu preuve de notre élan et de notre ambition sportive.

Verrières en Anjou bouge dans tous les domaines et nous comptons sur vous pour nous aider à poursuivre cette dynamique commune, celle du bien vivre ensemble !

François Gernigon
Maire de Verrières en Anjou

Jean-Pierre Mignot
Maire délégué
de Pellouailles les Vignes

MAIRIES



Place de la mairie
Saint Sylvain d'Anjou



02 41 21 12 82



mairie@verrieres-anjou.fr



Lundi de 14h à 17h

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



65 rue Nationale
Pellouailles les Vignes



02 41 76 70 35



mairieplv@verrieres-anjou.fr



Du lundi au vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h

mars > avril 2019

JEUDI 14 MARS Sortie intercommunale du RAM Funambule à la galerie sonore

Découvrir ou redécouvrir certains instruments de musique. La matinée permet également d'éveiller les sens par le jeu, le toucher, l'écoute et le chant.

De 9h30 à 11h - galerie sonore - 1 rue du Pin à Angers

Pour les 0/6 ans accompagnés de leurs assistants maternels - Gratuit

Réservation : 02 41 37 48 21
ram@ecouflant.fr

VENDREDI 15 MARS

Forum pour l'emploi

Voir page 7

De 9h30 à 16h30

Parc des expositions d'Angers

VENDREDI 15 MARS

Café convivial

Loto

15h - Village des Chênes



SAMEDI 16 MARS

Forum jobs d'été

Voir page 7

De 9h30 à 12h30

Espace jeunesse

SAMEDI 16 MARS

Rencontre de quartier

Les habitants du quartier du complexe sportif René Boublin ont rendez-vous avec les élus.

10h30 - Terrain de pétanque de

Pellouailles les Vignes



SAMEDI 16 MARS

Bal de l'ASSA Basket + illustration

Les métiers du monde

- Apéro offert

19h - Salle du Roi René

10 € moins de 12 ans, 15 € pour les

12/16 ans, 20 € adultes



SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MARS

Expo photo « L'eau dans tous ses états » et « Au détour d'une rue »

Par l'association

Déclic photo

De 14h à 18h le samedi et de 10h à

12h et de 14h à 18h le dimanche

- Salle Houdebine - Entrée libre

MERCREDI 20 MARS

Rencontre au relais paroissial de Pellouailles Les Vignes

De 17h30 à 19h

25, rue de la Treille

JEUDI 21 MARS

Concours de belote

par la section UNC de Pellouailles les Vignes

14h - Le Carré des Arts

6,50 € par personne

Inscription à partir de 13h

JEUDI 21 MARS

Bals des retraités

Avec l'orchestre Patrick Caron. Par le club des retraités

14h - Centre culturel - salle

du Roi René

VENDREDI 22 MARS

Visite de la source de l'épervière

Dans le cadre de la journée mondiale de l'eau

10h - Tarif : 1 €

Réservation : 02 41 76 28 27

SAMEDI 23 MARS

Le Misanthrope

Dans le cadre du festival Très Tôt en Scène. Une comédie de Molière en 5 actes. Par la Compagnie le temps est incertain mais on joue quand même

20h30 - Le carré des Arts

Tarifs : 10 € et 7 € (réduit)

Réservation : 02 41 81 41 18

ou www.chateau-plessis-mace.com

**DU VENDREDI
29 MARS AU
JEUDI 4 AVRIL**

Collecte de papier

Voir page 21

Organisée par l'APE
des écoles publiques
Jean de la Fontaine

**VENDREDI 29
MARS**

« Qu'est-ce qu'on attend ? »

Film de Marie-Dominique
Robin. Projection proposée
par la commission
« Développement durable »
et suivie d'un débat

20h30 - Le Carré des Arts

Tout public - Gratuit

**VENDREDI 29
MARS**

Soirée Fitness

Par l'association ABCD
A partir de 19h avec
Jump(19h30),
Combat boxe (20h30) et
Aérobic (21h30). Prévoir une
tenue adaptée
et un tapis de sport

Complexe sportif René Boublin -

5 € le cours de 45 min, 14 € les 3 cours

- Inscription sur place



**SAMEDI 30 MARS
Eveil musical par Paul
Jolivet**

Les tout-petits abordent
la musique et les sonorités
avec tout leur corps !
Ils ressentent les vibrations
des instruments et sont
sensibles aux formes et
au toucher des matières.

10h30 - Bibliothèque Maison Rouge

0/3 ans - Gratuit

30 min

Réservation :

bibliotheque@verrieres-anjou.fr

02 41 76 34 50



**SAMEDI 30 MARS
Circle Song - Gaël Aubrit
« chant pour tous »**

Une expérience vocale
improvisée pour tous par
le SIAM.

Novices ou chevronnés,
jeunes ou vieux, en famille,
entre amis ou seuls, venez
vous initier au « Chant
pour tous » en participant à
cet atelier animé par Gaël
Aubrit, artiste-pédagogue
passionné par le chant
collectif improvisé.

**De 14h à 17h - Vallon des arts
à Écouflant**

Gratuit - Bar à goûter sur place

Renseignements : 02 41 95 72 10

contact@siam-49.fr

SAMEDI 6 AVRIL

Atelier Furoshiki

Voir page 20

Dans le cadre des festivités
des 10 ans de la Bibliothèque
Maison Rouge

Réservation conseillée :

bibliotheque@verrieres-anjou.fr

02 41 76 34 50

**VENDREDI 12
AVRIL**

Clé amulette

Voir page 20

Conte musical jeune public

16h - Le Carré des Arts

Par la Compagnie Six Monstres

A partir de 6 ans - 5 €

45 min

Réservation :

culture@verrieres-anjou.fr

02 41 27 18 98

AGENDA MUNICIPAL

AGENDA ASSOCIATIF

EN BREF

**Bruits de voisinage :
rappel des horaires**

Avec le retour du printemps et des beaux jours, tondeuses et autres matériels bruyants vont faire leur retour. Mais pas n'importe quand ! Le bruit est réglementé et participe aux relations de bons voisinages.

Dans le cadre privé, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

**Nouveaux horaires à
l'agence postale**

L'agence postale de Pellouailles les Vignes est désormais ouverte :

- du lundi au vendredi de 14h45 à 17h30,
- le samedi de 9h30 à 12h.

Les levées du courrier ont lieu :

- à 15h30 du lundi au vendredi,
- à 11h30 le samedi.

Une mutuelle pour tous : le Conseil des Sages y réfléchit !



Aujourd'hui, plusieurs millions de français n'ont pas accès à une complémentaire santé ou se couvrent à minima, faute de moyens. Le Conseil des Sages a pris l'initiative de réfléchir à la mise en place d'une mutuelle communale. Pour les y aider, vous êtes invités à répondre à l'enquête, jointe à ce numéro du FOVeA. Son but ? Déterminer la pertinence de proposer à tous une complémentaire santé « clé en main ».

Les objectifs sont nombreux :

- permettre à tous d'adhérer à une mutuelle complémentaire,
- bénéficier d'une couverture adaptée à chacun avec le choix de formules personnalisées,
- bénéficier d'un tarif de groupe plus avantageux,
- sans exiger de limite d'âge ni d'enquête de santé,
- permettre l'adhésion individualisée et confidentielle.

Cette enquête est importante car elle permettra d'évaluer le nombre de personnes intéressées. Une fois rempli, le questionnaire est à remettre au CCAS. Pour en savoir plus, une réunion d'informations sera organisée au Carré des Arts **mardi 23 avril à 18h**. L'occasion de faire un point sur les résultats et les possibilités offertes par les mutuelles et assurances qui auront répondu aux sollicitations du Conseil des Sages.



Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Tous les français, filles et garçons, âgés de 16 ans doivent se faire recenser afin de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. Deux possibilités s'offrent à vous :

- créez votre compte sur service-public.fr et vérifiez que le e-recensement est possible dans votre commune. Munissez-vous de votre pièce d'identité et du livret de famille. Rendez-vous dans la rubrique « papiers citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national » et suivez les instructions,
- rendez-vous à la mairie de votre domicile munis de votre pièce d'identité et du livret de famille.

Forum jobs d'été 2019 !



Le Point Information Jeunesse (APLA) et l'antenne Mission Locale Angevine de Verrières en Anjou organisent la 15^e édition du Forum jobs d'été, samedi 16 mars, de 9h30 à 12h30, dans les locaux de l'Espace Jeunesse de Saint Sylvain d'Anjou.

L'été est la période propice aux vacances... mais pas pour tout le monde. Pour les étudiants, c'est souvent le meilleur moment pour un emploi saisonnier ou un job d'été. C'est fort de ce constat, que le PIJ de Verrières en Anjou, organise, pour la 15^e fois, le forum jobs d'été, en partenariat avec la Mission Locale Angevine.

Le but de cette matinée : mettre en relation les jeunes, âgés d'au moins 16 ans, avec les recruteurs. De nombreux domaines seront représentés pour offrir un panel le plus large possible d'offres d'emploi : jobs à l'étranger, animation, restauration, agriculture, agroalimentaire, commerce...

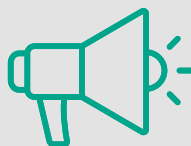
Certains recruteurs seront présents et viendront directement à la rencontre des jeunes, comme Super U, Samsic emploi, Mc Donald's, la station BP. Si vous êtes une entreprise et que vous souhaitez participer à cette matinée ou proposer vos offres d'emplois, n'hésitez pas à contacter le PIJ.

D'autres ateliers permettront aux jeunes de se familiariser avec le monde du travail. La Mission Locale Angevine vous conseillera dans la réalisation de vos CV,

l'écriture des lettres de motivation ou la préparation aux entretiens d'embauche. Le pôle engagement répondra à toutes vos questions en matière de service civique, projet jeunes solidaires ou BAFA.

Contact :

Églantine Poupin, animatrice Point Information Jeunesse
pijasso3a@gmail.com – 02 41 25 10 74
Espace jeunesse – 13 rue Simone Veil
49 480 Verrières en Anjou



Appel aux futurs recruteurs Verrois

Vous recrutez ou souhaitez proposer prochainement des offres d'emploi en direction des demandeurs d'emploi du territoire. Transmettez votre demande par courriel à vieconomique@verrieres-anjou.fr, pour une parution dans le « FoVeA ».



Forum emploi : direction Parc Expo le 15 mars

Parce que vos gestes en disent plus qu'une lettre de motivation, participez au Forum pour l'emploi, à destination des chercheurs d'emploi, salariés et étudiants, qui aura lieu vendredi 15 mars, de 9h30 à 16h30, au Parc des Expositions d'Angers (Hall ARDESIA). Cette année, 1800 postes devraient être à pourvoir dans de très nombreux secteurs d'activités. L'inscription est fortement conseillée pour accéder plus rapidement au Forum, pensez-y en allant sur www.angers.tagemploi.com. Nouveautés 2019 avec deux nouveaux espaces, « Osez le bâtiment et les travaux publics ! » et « Osez la relation client ! ». Ces 2 espaces permettront de découvrir les opportunités locales d'emploi dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de la relation client, de tester ses aptitudes sur les simulateurs et d'échanger avec les professionnels sur les métiers. Le stand « Les mesures pour l'emploi » présentera les dispositifs et permettra la vérification de l'éligibilité des candidats sur place aux Emplois Francs et au CIE (Contrat Initiative Emploi).



Rencontres de quartier : les élus à votre écoute !

Samedi 16 mars, les habitants du quartier du stade de Pellouailles les Vignes ont rendez-vous avec les élus. Au programme, évoquer les problématiques du quartier et dialoguer ensemble à la recherche de solutions pour améliorer le cadre de vie des Verrois.

Contact, proximité, lien social et dialogue seront les maîtres mots des rencontres de quartiers entre Verrois et élus qui vont être organisées une fois par mois. Contact, car il s'agit de rencontres de terrain, au plus près de votre quotidien. Tous les sujets pourront être abordés, toutes les problématiques évoquées : civisme, sécurité, animations, communication, voirie... ces rencontres sont des moments privilégiés de démocratie participative où chacun peut s'exprimer, dans l'intérêt général, sur ce qui va, ou ce qui ne va pas.

Le dialogue sera au cœur des débats afin d'écouter, comprendre et ensuite, proposer des solutions consensuelles.

Venez à la rencontre de vos élus !

Ces rencontres permettront de faire le bilan des avancées et des réalisations dans chaque quartier et de présenter les projets et opérations à venir. Proximité et lien social seront indissociables de cette citoyenneté active qui met le Verrois au

centre des besoins et des attentes pour l'impliquer dans la recherche de nouvelles idées pour arriver à co-construire la commune de demain.

Le quartier du stade à Pellouailles les Vignes est le premier quartier concerné, samedi 16 mars, dès 10h30, par ces rencontres. D'ici octobre, les élus auront visité tous les quartiers verrois.

Alors, ne manquez pas le vôtre et soyez présents à ce moment fort de démocratie participative !

Référent, le maillon indispensable à la vie de quartier !

Le référent de quartier crée un lien de proximité entre les habitants de son quartier et la municipalité. Il sert de relais, fait « remonter » les questions, suggestions et propositions des habitants et « transmettre » les réponses de la mairie.

Le référent de quartier est l'ambassadeur de ce dernier ! Mais, c'est avant tout une démarche personnelle de celui qui veut s'investir pour son quartier d'abord, et pour sa commune ensuite. Volontaire, disponible et bénévole, le référent est à l'écoute des habitants de son quartier, il est un observateur aguerri de la vie quotidienne et prête une oreille attentive aux attentes des Verrois.

Il est un contact privilégié pour suivre et faire aboutir des projets simples ou complexes, en collaboration avec les élus et les services de la commune. Le référent fait remonter auprès des services de la mairie des problèmes liés aux espaces publics, à la propreté et l'embellissement, au stationnement et à la circulation, aux travaux, à l'aménagement de la voirie, aux dégradations et autres incivilités...

Tous les domaines entrent dans le champ de compétence du référent.

Le référent est l'ambassadeur de son quartier !

Pour transmettre les informations, des réunions trimestrielles sont organisées avec l'ensemble des référents verrois. Un moyen de les sensibiliser aux problématiques communales globales. Des réunions créatrices de liens entre les référents et les services municipaux qui sont propices aux échanges. Les référents sont informés des suites données à leurs demandes. Ils disposent tous d'un courriel dédié ; Alors, quel que soit votre quartier, n'hésitez pas à contacter le vôtre !

Le référent peut également prendre en

charge l'animation de son quartier, et proposer diverses animations et prendre contact avec les nouveaux arrivants. Mais attention, les référents ne se substituent pas aux forces de l'ordre et ne sont pas des médiateurs en charge de résoudre les conflits familiaux ou de voisinage. Acteurs de la proximité, les référents de quartier sont de véritables relais d'information et des forces de propositions constructives sur leur secteur.

Si vous souhaitez devenir référent de quartier, vous pouvez contacter Cédric Louvet : proximité@verrieres-anjou.fr ou Éric Perdereau élu en charge de la proximité.

À NOTER

Voici la liste des référents Verrois. Pour connaître votre quartier rendez-vous sur www.verrieresenanjou.fr

Quartier 1 : MM. Martin et Cailleau – referentquartier1@gmail.com

Quartier 2 : Mmes Duran et Boudon – referentquartier2@gmail.com

Quartier 3 : M. Poitevin – referentquartier3@gmail.com

Quartier 4 : Mme Essono – referentquartier4@gmail.com

Quartier 5 : Mmes Morisset et Wery

– referentquartier5@gmail.com

Quartier 6 : pas de référent aujourd'hui

Quartier 7 : MM. Serge et Desbois – referentquartier7@gmail.com

Quartier 8 : Mme Pichery et M. Maugin –

referentquartier8@gmail.com

Campagne SSA : MM. Morice, Imarigeon et Tirehote –

referentlesfougeres@gmail.com, referentlesrittieres@gmail.com et

referentfontainebrulon@gmail.com

Quartier 9 : Mme Roncière et M. Gourlaouen –

referentquartier9@gmail.com

Quartier le Tertre : MM. Vilain et Branchu –

referentletertre@gmail.com

Quartier Funault : M. Charruau – referentfunault@gmail.com

Quartier du stade PLV : MM. Mathery et Goubault

– referentlestade@gmail.com



Depuis 1998, notre meilleure publicité, **Ce sont nos clients**



Une maison sur deux construite
par Le Pavillon Angevin est
une recommandation d'un client

Venez consulter la satisfaction de nos clients sur
NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET

www.pavillon-angevin.com



La Haie Joulain – St Sylvain d'Anjou
VERRIÈRES EN ANJOU

02 41 18 28 88

contact@pavillon-angevin.com



**Constructeur de
maisons
individuelles
depuis 1998**

Une famille à l'écoute des familles, depuis 1986.



**24h/24
7j/7**

**Nouvelle agence
à St Sylvain d'Anjou
Verrières en Anjou**

**Contrats
obsèques**

POMPES FUNÈBRES

Organisation complète des funérailles
Chambres funéraires
Crémation

MARBRERIE

Créations sur mesures
Caveaux - Monuments
Gravures



02 41 05 89 27

**Stock constant
d'environ 100
monuments sur nos 3 sites.**
(Pose dans les 15 jours ouvrés sur les monuments exposés)

**Chateaufort/Sarthe
St Sylvain d'Anjou
Tiercé**

St Sylvain d'Anjou - Verrières en Anjou
www.pompes-funebres-beaumont.fr

Enfance-Jeunesse-Famille : le projet Verrois prend forme !

ZOOM



Lors de la création de Verrières en Anjou, de nombreux projets ont été lancés. Homogénéisation et mutualisation étaient au cœur des débats. Tous les domaines étaient concernés. Parmi eux, celui de la petite enfance, enfance, jeunesse, famille. Il s'agit, partout où cela est possible, de favoriser les initiatives sportives, culturelles ou associatives qui convergent vers un projet verrois commun ! Pour y parvenir, tous les interlocuteurs

concernés ont pu s'exprimer pour écrire ensemble, municipalité, associations et partenaires le nouveau mode de fonctionnement, véritable projet de territoire. Il est aujourd'hui actif au niveau de l'enfance-jeunesse-famille avec la fusion des associations 3A et APLA et la décision d'aménager les rythmes scolaires à la rentrée 2019. La fusion décidée au niveau du Petit Poucet concerne le secteur de la petite enfance. Explications...



L'association 3Apla : du changement dans la continuité

Votée le 1^{er} février dernier, la fusion des deux associations 3A et Apla est née après deux ans d'études et de concertations. Une logique verroise souhaitée par tous les acteurs du secteur. Entretiens croisés avec les responsables de la nouvelle entité 3Apla et Thierry Bélanger, adjoint aux temps de l'enfant et de la famille.

FOVeA : Pourquoi avoir décidé de fusionner les deux associations ?

3Apla : Il s'agit d'homogénéiser les projets et les accueils de l'enfance/jeunesse. C'est aussi proposer une mutualisation des compétences pour une cohérence éducative du territoire et conserver une diversité des financements accordés par la mairie, la CAF et le Conseil départemental.

Thierry Bélanger : Les secteurs petite enfance et enfance-jeunesse-famille-vie sociale étaient gérés de manières différentes sur le territoire : uniquement par les associations locales, directement par la commune ou par une gestion associée, l'administratif à la commune et le pédagogique à l'association.

Nous avons donc réfléchi à une étude de ces différents fonctionnements sur un même territoire pour aboutir à un projet unique de Verrières en Anjou.



FOVeA : Quelles ont été les étapes importantes de cette fusion ?

TB : La municipalité n'a été que l'incitateur de ce projet. Nous avons financé un diagnostic dont l'objectif était d'interroger l'ensemble des acteurs et partenaires concernés que nous remercions pour leur participation active. Ce diagnostic a permis de définir six enjeux majeurs :

- renforcer une identité de territoire,
- maintenir une qualité d'intervention et conserver la proximité avec le public,
- travailler ensemble, sans perdre l'identité des deux communes déléguées,
- prendre en considération les publics et les métiers de la petite enfance-jeunesse,
- clarifier les rôles et les responsabilités des différents acteurs,
- faciliter l'engagement et l'implication des familles et des habitants pour le « vivre ensemble ».

Trois scénarios ont été envisagés :

- maintenir les fonctionnements actuels puis, « au fil de l'eau », imaginer de nouvelles organisations,
- municipaliser l'ensemble des services,
- créer un projet éducatif global associatif.

Ce dernier scénario a été privilégié par l'ensemble des partenaires. Il permet la mise en place d'un projet éducatif du territoire connecté aux différentes structures associatives existantes.

3Apla : La fusion juridique et administrative a été votée le 1^{er} février dernier. Elle résulte de la création, en janvier 2018, du comité de Fusion, composé de bénévoles administrateurs et de salariés issus des 3A et APLA, d'élus et de salariés municipaux et d'un représentant des Francas. Les dirigeants bénévoles des deux entités ont été accompagnés afin de sécuriser leur rapprochement sur les dimensions de l'organisation interne et des financements et, de permettre la poursuite des activités dans le cadre d'une entité associative unique.

FOVeA : Quelle organisation est en place aujourd'hui ?

3Apla : L'ancien directeur de l'APLA devient le directeur général. La création d'un poste de coordination est envisagée en lien avec des recherches de financement. Le Conseil d'administration se compose aujourd'hui de 17 membres actifs, et est présidé par Claire Bélanger, et Karine Lelarge, vice-présidente.

Les professionnels des 3A et de l'APLA poursuivent leur travail sur les structures existantes.

TB : Pour compléter, il faut signaler que 3A a sollicité Le Petit Poucet pour la reprise de son secteur petite enfance.



FOVeA : Quels sont les changements pour les Verrois ?

TB : L'objectif restait d'optimiser et rendre cohérent les fonctionnements de nos 2 communes déléguées mais de conserver la proximité sur ces 2 quartiers. Donc, il n'y a pas de changement pour les Verrois dans leur utilisation de ces services.

3Apla : Fin 2018, nous avons voté l'harmonisation des tarifs. Cette homogénéité permet une meilleure lecture des services rendus par l'association sur l'ensemble du territoire.

FOVeA : Quelles évolutions souhaitez-vous encore mettre en place ?

TB : Les évolutions à venir seront menées par les associations. Nous souhaiterions qu'il y ait une complémentarité entre les 2 structures de la petite enfance qui permette aux familles d'avoir un mode de garde continue même en période de vacances scolaires.

Pour le secteur enfance-jeunesse, nous réfléchissons, avec l'APLA, pour une gestion associative des temps périscolaires et TAP sur Saint Sylvain d'Anjou, et à la création d'un Centre Social.

3Apla : Le comité de fusion poursuivra son travail collégial jusqu'en 2020, pour la construction d'une équipe et d'une gouvernance autour d'un projet associatif et social, avec des moyens constants, voir supérieurs.

Il nous faut continuer et renforcer l'ensemble des partenariats auprès de la collectivité, des écoles, de la CAF, du CCAS et le lien historique avec les Francas.

FOVeA : Qui sont dorénavant les interlocuteurs des Verrois ?

3Apla : Les structures existantes poursuivent leurs accueils avec les équipes de salariés dans la continuité du service apporté, le respect et la confiance, pilotées par le directeur Ronan Touseau.

TB : Les mêmes qu'auparavant concernant l'utilisation des services au quotidien.

Côté élus, Thibault Tavernier élu référent petite enfance, Geneviève Stall élue référente vie scolaire et moi-même, adjoint temps de l'enfant et de la famille, restons à la disposition des habitants si besoin pour des compléments d'informations.



Contact : l'APLA – 21 Place de l'Echanson
Tél. 02 41 76 19 15 – accueil@asso-apla.fr –
Sites et blog des 3A et APLA

À NOTER

Horaires dans les écoles
publiques dès
le 2 septembre 2019

École maternelle Le Tertre :

Lundi8h35 - 11h55
.....13h35 - 16h
Mardi8h35 - 11h55
.....13h35 - 16h
Mercredi8h35 - 12h
Jeudi8h35 - 11h55
.....TAP
Vendredi8h35 - 11h55
.....13h35 - 16h

École élémentaire Le Clos
de Motte :

Lundi8h30 - 12h
.....14h - 16h10
mardi8h30 - 12h
.....14h - 16h10
Mercredi8h30 - 12h
Jeudi8h30 - 12h
.....14h - 16h10
Vendredi8h30 - 12h
.....TAP

École maternelle Jean de la
Fontaine :

Lundi8h35 - 11h55
.....13h35 - 16h
Mardi8h35 - 11h55
.....TAP
Mercredi8h35 - 12h
Jeudi8h35 - 11h55
.....13h35 - 16h
Vendredi8h35 - 11h55
.....13h35 - 16h

École élémentaire Jean de la
Fontaine :

Lundi8h30 - 12h
.....TAP
Mardi8h30 - 12h
.....13h45 - 15h55
Mercredi8h30 - 12h
Jeudi8h30 - 12h
.....13h45 - 15h55
Vendredi8h30 - 12h
.....13h45 - 15h55



Aménagement des temps de l'enfant en période scolaire : du changement à la rentrée 2019 !

La réflexion sur l'aménagement des rythmes de l'enfant en période scolaire évolue régulièrement. Sur Verrières en Anjou, si la semaine de 4,5 jours n'est pas remise en question, c'est son organisation qui était au cœur des débats du comité de pilotage mis en place à la fin de l'année dernière. Pour aboutir à la mise en place d'une après-midi consacrée aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) par écoles publiques dès la rentrée de septembre 2019 !

Régularité des rythmes des jours de la semaine, matinées de travail plus longues, même rythme de 3 à 10 ans, tels étaient les principes fondamentaux dans l'aménagement des temps de l'enfant énoncés par Claire Leconte, professeur émérite de psychologie de l'éducation, le 9 octobre dernier à l'occasion de sa conférence sur les rythmes de l'enfant.

Forts de ces constats, enseignants, parents d'élèves, bénévoles et professionnels associatifs, inspection académique, CAF, élus et agents municipaux ont réfléchi à l'organisation de la semaine à 4,5 jours et fait diverses propositions : définition d'une semaine type avec temps de classe plus long le matin pour « bénéficier de la clarté mentale du matin des écoliers », temps de pause méridienne raccourci mais qui assure un temps de déjeuner en adéquation avec les besoins de l'enfant et des sites de restauration, fonctionnement identique sur le territoire avec une harmonisation des horaires entre les écoles, régularité des horaires du matin et du soir...

Après avoir étudié les aspects positifs et négatifs de chaque proposition, le comité de pilotage a retenu la semaine à 4,5 jours suggérée par 80% des propositions faites, avec la mise en place des TAP sur une seule demi-journée par semaine et la prise en compte de ce temps comme un réel temps éducatif. L'amplitude du créneau (3h) va permettre une grande diversification des activités, en lien avec les associations locales, faciliter les déplacements sur l'ensemble du territoire et l'emploi de personnels qualifiés.

Cette proposition d'organisation adoptée lors du Conseil municipal du 7 février dernier répond à la volonté de la commune d'inscrire son action en matière éducative, en cohérence et continuité au regard du temps scolaire, par des interventions dans les temps scolaires péri et extrascolaires. Des temps importants pour promouvoir l'égalité des chances des enfants, permettre aux parents de concilier leurs vies familiale et professionnelle et offrir aux enfants un cadre propice à leur épanouissement. Place maintenant à l'écriture du Projet Educatif de Territoire (PEDT) par ce même comité de pilotage ! Un PEDT qui doit mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il doit donc permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui !

Pellouailles-Angers : En route pour la 71^e édition !

C'est la doyenne régionale des courses sur route, la 2^e plus vieille course de ville à ville en France, elle est, pour beaucoup, incontournable dans la saison, elle fait partie du patrimoine. Elle, c'est Pellouailles-Angers et cette année, elle se déroulera dimanche 7 avril. Départ à 10h place Leclerc à Angers ! À vos baskets !

Dimanche 7 avril, ce sera la 71^e édition de cette course de 15 kilomètres organisée par le SCO Athlétisme Angers et son président Patrick Goyon, avec le soutien de la commune de Verrières en Anjou. La course labellisée se dispute en individuel ou en duo décalé, le 1^{er} coureur parcourt l'intégralité des 15 km, rejoint par le second coureur pour les cinq derniers kilomètres. 600 coureurs sont attendus pour cette course, dont de nombreux Verrois, ils étaient 80 l'an dernier ! Depuis 1984, départ et arrivée sont inversés d'une année sur l'autre. Mais, travaux du tramway obligent, l'édition 2019 conservera le sens Angers-Pellouailles. Départ à 10h de la place Leclerc à Angers pour un trajet dans les rues de la ville en direction d'Écouflant, avant de traverser Saint Sylvain d'Anjou et de franchir l'arrivée à Pellouailles les Vignes, au complexe sportif René Boublin. Les quatre derniers kilomètres ont été modifiés et emprunteront plus de sections « nature ». Qui succèdera à Catherine Thomas Pesqueux et Alexandre Gaugain, vainqueurs en 2018 ?

Autre particularité de Pellouailles-Angers, la circulation automobile reste ouverte dans le sens de la course. Des signaleurs bénévoles seront positionnés tout le long du parcours pour in-

former et aiguiller les automobilistes et riverains. Les signaleurs seront autorisés à arrêter momentanément la circulation sur certaines intersections pour favoriser le passage des coureurs. Des déviations seront également mises en place sur les centre-bourg de Saint Sylvain et Pellouailles. La circulation et l'accès seront perturbés autour du complexe René Boublin où, parallèlement à l'épreuve, des courses enfants et familles, gratuites et ouvertes à tous, seront organisées.

Informations

Pascal Allard – 06 10 10 96 36

- Inscriptions sur klikego.com/inscription/pellouailles-angers-2019/running-course-a-pied/1485054925932-5
- Retrait du dossard et inscription sur présentation d'une pièce d'identité :
 - samedi 6 avril de 14h30 à 18h au magasin Tri Running Passion, 21 rue du Landreau à Beaucouzé,
 - dimanche 7 avril de 8h à l'arrivée, à Pellouailles les Vignes.
- Navette gratuite, à 8h et 9h, assurant la liaison entre Pellouailles et Angers pour les coureurs, sur présentation du dossard de la course

Arrivée de Catherine Thomas Pesqueux lors de l'édition 2018



INFO+



Appel à bénévoles !

Au moins cinquante bénévoles sont nécessaires pour occuper des postes de signaleurs de 9h30 à 12h30, sécuriser le parcours et favoriser ainsi le bon déroulement de la course.

Conditions : être majeur et titulaire du permis de conduire.

Pour rejoindre l'équipe de signaleurs, faites-vous connaître auprès du service Sports et Vie Associative : 02 41 21 12 84

Le martinet noir revient, protégez-le !

C'est fin mars que vous devriez apercevoir les premiers martinets noirs de retour à Verrières en Anjou pour élever leurs couvées. 42 centimètres d'envergure pour 42 grammes, ce migrateur grégaire aura parcouru 10 000 kilomètres en provenance d'Afrique équatoriale ! Très fidèles à leur site de nidification, ils y reviennent chaque année. Il est aujourd'hui menacé.



Le martinet noir est bâti pour les airs, il passe sa vie entière à voler sans jamais se poser, excepté pour se reproduire de mars à août. Toujours en vol car ses très petites pattes ne sont pas visibles sur un oiseau au sol. Le martinet noir ne peut pas marcher ou sautiller. Après un atterrissage, il rampe péniblement en s'aidant de ses ailes. Il lui est très difficile de s'envoler du sol. C'est donc en vol qu'il capture ses proies, qu'il récolte le matériel pour son nid et qu'il boit l'eau des rivières et des lacs. Insectivore strict, il consomme près de 20 000 proies par jour, moustiques,

mouches, fourmis volantes, pour nourrir ses petits. Le martinet noir est aujourd'hui menacé par l'homme à cause des pesticides et de la destruction de ses nids, alors qu'il ne laisse aucune trace ni salissure sur les habitations et ne cause aucun dégât.

Pour le préserver, il faut (ré)agir. L'an dernier, la commune de Verrières a amorcé une démarche en faveur de sa pérennité avec l'installation de six sites de nidification installés entre deux abat-sons de l'église de Saint Sylvain. Plusieurs autres sont en cours de construction et seront prêts pour leur prochain retour dans le bâtiment rénové de la mairie.

Les futurs nichoirs devront être posés dans des lieux appropriés. Avant cela, vous pouvez aider les bénévoles de la LPO et les rejoindre pour procéder au recensement et au référencement, entre le 1^{er} juin et le 31 juillet, des nids sur Verrières.

Attention, si durant l'été, vous trouvez un martinet noir au sol, ne le laissez pas ! Placez-le délicatement dans un carton fermé, sur un essuie tout, au calme. Ne tentez rien et n'essayez pas de le soigner ou de le nourrir vous-même. Il est en danger, contactez la LPO de toute urgence !

Contacts

Monsieur et madame Pollet – bénévoles LPO
2 chemin de la Salle – 06 15 41 56 64
martinetnoir49@orange.fr

À NOTER



Journée citoyenne : vos idées sont les bienvenues

Et si vous donniez du temps pour embellir votre commune dans le cadre de la deuxième journée citoyenne, organisée samedi 28 septembre !

Constructions, réparations, embellissements, remises en état, les possibilités sont nombreuses. Alors, si vous avez une idée d'atelier à proposer, c'est le moment. Vous pouvez contacter le service paysage et environnement au 02 41 76 78 42 pour lui soumettre votre proposition et préparer au mieux cette deuxième édition .



Brûlage des déchets : attention danger !

En raison de ses impacts environnementaux et sanitaires importants (pollution du sol, de l'eau, de l'air), le brûlage des déchets à l'air libre est une pratique interdite et illégale. Le brûlage des déchets agricoles et des déchets verts est également interdit. Pour ces derniers, des dérogations existent. Tour d'horizon...

Outre la pollution, le brûlage à l'air libre c'est aussi : des troubles de voisinage, des risques d'incendie, des émissions de gaz à effet de serre, des risques pour la sécurité routière ou l'impossibilité de valoriser, de recycler ou de réutiliser les matières. Quant aux déchets verts, ils devraient être valorisés par broyage ou compostage ou emportés en déchetteries.

Néanmoins, des dérogations existent. Le brûlage à l'air libre par les particuliers, de déchets végétaux secs issus d'une production personnelle, sans intervention d'une entreprise d'espaces verts ou d'un paysagiste, est toléré en dehors des zones urbaines à condition qu'il ne cause pas de nuisance directe au voisinage. Cette tolérance n'est accordée qu'entre 11h et 15h30 durant les mois de décembre, janvier et février, et de 10h à 16h30 les autres mois, hors mois faisant l'objet d'interdiction notamment au titre du risque d'incendie.

Le brûlage à l'air libre, par les agriculteurs, des résidus végétaux générés par

les activités agricoles (définies dans le Code rural) ainsi que par la taille et l'entretien de haies bocagères, est autorisé lorsque des raisons agronomiques et sanitaires l'exigent, en particulier, pour la destruction des produits issus de la taille et de l'arrachage des vignes et des arbres fruitiers susceptibles d'être porteurs de maladies. Cette autorisation est limitée à la période allant du 16 octobre au 15 mai, de 7h à 17h.

Seuls les propriétaires forestiers et leurs ayants-droit sont autorisés à brûler les rémanents forestiers à moins de 200 m et à l'intérieur des zones boisées, telles que bois, forêts, plantations et reboisements forestiers, landes, dès lors qu'il s'agit de végétaux secs et sous réserve des dispositions de la Préfecture. Cette autorisation est toutefois limitée aux périodes allant du 16 octobre au 15 février, et du 1er avril au 15 mai, entre 7h et 17h. En matière de déchets, réemploi, recyclage et valorisation sont les modes de gestion à privilégier aujourd'hui !

Qu'est-ce qu'on attend ?

Pour le savoir, rendez-vous vendredi 29 mars, à 20h30, au Carré des Arts, pour assister à la projection débat du film de Marie-Dominique Robin

« Qu'est-ce qu'on attend ».

Une plongée dans la commune alsacienne d'Ungersheim qui a lancé en 2009 un programme de démocratie participative

« 21 actions pour le 21^e siècle ».

Un film tourné en 2015, année qui a vu l'aboutissement de la quasi-totalité de ce programme de transition. Cette transition globale, encouragée par la municipalité et désirée par des citoyens éclairés, génère une puissante dynamique. Et ce sont les habitants eux-mêmes qui racontent leurs motivations, leurs hésitations, leurs enthousiasmes.

Pour un résultat éloquent : 120 000 euros d'économie en frais de fonctionnement, réduction de ses émissions directes de gaz à effet de serre de 600 tonnes par an, création d'une centaine d'emplois, sans augmentation des impôts locaux. Alors,

qu'est-ce qu'on attend ?

Tout public - gratuit



Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) réglemente la publicité, les enseignes, ainsi que les pré-enseignes et restreint, en fonction des spécificités locales, leurs conditions d'installation. ALM a décidé de se doter d'un tel document pour préserver les paysages et valoriser le cadre de vie, sans porter atteinte à la liberté du commerce, de l'industrie et à la liberté d'expression.

Le RLPi, qui est une annexe du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, adapte au territoire local le règlement national prévu dans la loi du 12 juillet 2010 dite loi ENE (Engagement National pour l'Environnement). Il offre la possibilité de renforcer les règles nationales existantes en matière de publicité extérieure pour tenir compte des enjeux locaux et permet d'harmoniser les règles de la publicité et des enseignes à l'échelle du territoire pour plus de cohérence et de lisibilité. Il concerne la publicité extérieure, les enseignes et pré-enseignes. L'excès de publicité limite l'impact de l'information, d'autant plus avec l'utilisation croissante des smartphones pour se diriger vers un commerçant ou un ensemble commercial. Le RLPi peut, par exemple, fixer une surface maximale pour les panneaux d'affichage, interdire la publicité dans certains lieux qui méritent d'être protégés, limiter la hauteur des enseignes ou augmenter la plage horaire d'extinction nocturne. Il doit permettre de trouver le bon équilibre entre le développement économique et la liberté d'expression et la protection du cadre de vie !

Six objectifs définissent le RLPi d'ALM : préserver le patrimoine architectural et naturel et le cadre de vie, instaurer des règles d'insertion qualitative des enseignes dans les centres villes notamment, définir les règles pour maîtriser la publicité sur les secteurs sensibles, réglementer les nouvelles technologies, adapter les règlements aux évolutions législatives et maîtriser l'impact des enseignes dans les secteurs commerciaux. Le diagnostic effectué est le fruit des analyses réglementaire, de terrain et urbaine et paysagère qui ont permis de dégager les premières grandes orientations :

- Au niveau de la publicité, limiter sa densité, identifier les secteurs pouvant accueillir ou non de la publicité numérique, la supprimer dans les espaces verts, encadrer les abords du tramway, l'organiser et la maîtriser aux entrées de ville, réduire et harmoniser la surface des dispositifs, exiger une qualité de matériel et d'entretien, l'accepter raisonnablement sur le mobilier urbain ;
- En ce qui concerne les enseignes, il conviendra de poursuivre la politique de respect de l'architecture, d'encadrer les enseignes en toiture et les dimensions des numériques ainsi que les secteurs où elles seraient admises, de fixer la forme et les dimensions des enseignes scellées au sol, d'en réguler le nombre et d'accompagner leur implantation.

Ce travail d'élaboration se fait en collaboration étroite avec l'ensemble des communes de la Communauté urbaine.

Le projet arrêté fera l'objet d'une enquête publique qui visera à recueillir les observations des administrés. Cette procédure sera finalisée par l'approbation en conseil communautaire du projet tenant compte des conclusions issues de l'enquête publique d'ici la fin de l'année.





02 41 34 8000

membre du réseau
entreprise indépendante



Entretien et dépannage :

- Chaudières et chauffe-eaux gaz
- VMC électrique et gaz
- Panneaux solaires
- Pompes à chaleur
- Ramonage des conduits de fumée

Thermographie infrarouge :

- Etanchéité et défauts d'isolation
- Visualisation des planchers chauffants
- Embouage des radiateurs



Z.A. Pôle 49 - 31 bis, boulevard de la Chanterie - 49480 St Sylvain d'Anjou
Email : contact@adg-49.fr

Horaires d'ouvertures :

NOUVEAU ! Lundi
14h00/19h00
Mardi au vendredi
9h/19h
Samedi
9h00 à 16h00

NON STOP LE MIDI

Mon coiffeur



Impasse Saint Anne
(Place de la mairie)
VERRIERES EN ANJOU
02 41 76 88 90

PRENEZ RDV DIRECTEMENT SUR :
www.moncoiffeur-saintsylvain.fr
Facebook *mon coiffeur saint sylvain*

-4€ FORFAIT COUPE HOMME
FORFAIT COUPE FEMME **-5€**
-7€ FORFAIT COULEUR COUPE BRUSHING
BALAYAGE COUPE BRUSHING **-10€**

SOUS REMISE DE CE FLYER

NOUVEL
ESPACE
DÉTENTE
AVEC BAC
MASSANT

L'Atelier
Béa Zalzman

Diplômée d'Etat et de l'École Européenne de Graphisme Publicitaire

3 lieux pour vous accueillir :

St Sylvain d'Anjou - Verrières en Anjou
Trélazé
Bouchemaine

Toutes techniques :
Dessin, Pastel, Aquarelle, Acrylique, huile.
Débutants ou confirmés (groupe de 10 maximum)

Cours de dessin et peinture

Guider. Suggérer sans rien imposer.

Dans un climat chaleureux,
permettre à chacun de trouver et développer son propre
style, à travers un enseignement complet et structuré.

Pour tout renseignement
06 62 36 57 56
beatrice.raynard@orange.fr
www.beazalzman.fr

SAFTI



Philippe VEILLON

Conseiller
indépendant en
immobilier

06 78 95 75 37

philippe.veillon@safte.fr



Stéphane BOUDET

Avocat à la Cour
Barreau d'Angers

Tél. 02 41 76 25 44

Fax. 09 70 61 55 78

stephaneboudet.avocat@orange.fr

06 64 81 74 16

Place de la mairie

St Sylvain d'Anjou (49480)

Contentieux et Conseils

Vous êtes une entreprise située à Verrières en Anjou et vous souhaitez faire de la publicité, contactez le service communication à l'adresse : communication@verrieres-anjou.fr



Vous souhaitez VENDRE,
ACHETER ou ESTIMER
gratuitement votre bien.

Faites confiance à votre
correspondant local de
Verrières en Anjou.

Encore des surprises à la bibliothèque Maison Rouge



Avril marquera donc le début des festivités, qui dureront 4 mois, riche d'un programme haut en couleurs !

Nouer le tissu vous transportera dans l'univers du furoshiki, technique japonaise de pliage, pour apprendre à créer toutes sortes de sacs et d'emballages cadeaux.

N'oubliez pas, pour participer à la fête, de vous inscrire à cet atelier, et aux autres car les places sont limitées.

Inventez ensuite, vos propres cartes d'anniversaire, de souvenirs ou de correspondance qui seront au cœur des ateliers d'écriture organisés en avril et mai.

Vous pourrez enfin laisser libre cours à votre imagination pour créer une déco, sur un air de sax', et réalisez, le 15 juin prochain, des saxifrages en papier. Une décoration simple et festive !

Ensuite, place au jour tant attendu, celui où la bibliothèque Maison Rouge se parera de ses plus beaux atours !

Réservez dès maintenant votre soirée du vendredi 28 juin !

Spectacle et animations seront au rendez-vous pour vous divertir et vous entraîner dans une soirée riche et endiablée mais qui doit garder, pour le moment, un côté mystérieux...

Alors pour les plus curieux, il sera question de geo-caching, d'escape game et de bal !

Impossible d'en dire plus sans tout dévoiler.

Regardez maintenant l'acrostiche contenu dans cet article et découvrez ce que nous allons célébrer... plutôt 10 fois plutôt qu'une !

Et rendez-vous le 6 avril pour le premier rendez-vous à la bibliothèque Maison Rouge !

2019 ne sera pas une année comme les autres pour la bibliothèque Maison Rouge. Des surprises seront au rendez-vous d'ici l'été avec un final en apothéose. Quelques indices pour (essayer) d'en savoir un peu plus...



Le furoshiki ou l'art de l'emballage

Atelier d'initiation au furoshiki

samedi 6 avril - Gratuit

Réservation : bibliotheque@verrieres-anjou.fr
ou 02 41 76 34 50

9h30-10h30 adultes et + de 14 ans

11h-12h entre 7 et 14 ans

À DÉCOUVRIR



Partez à l'aventure avec Séraphine et Michel

Clé amulette est un récit qui mêle conte, musique et film d'animation pour partir à la rencontre des autres, à la découverte de nouveaux univers, réels ou imaginaires. Séraphine et Michel, deux mulots, habitent dans le grenier d'une maison délabrée. Ils s'embarquent dans une aventure avec pour seul bagage une clé qui se transforme tantôt en clé de « sol », tantôt en clé de « dos » ... Ils partent à la rencontre de personnages parfois mystérieux ou inquiétants mais passionnants si l'on prend le temps de les connaître. En fin de « conte », on ne rêve jamais seul ! « Ce n'est pas la destination qui compte, c'est le voyage... ce qui se passe en chemin. Ce n'est pas le voyageur qui compte, ce sont les rencontres... »

Clé amulette - Échanges avec les artistes autour d'un goûter après le spectacle

Vendredi 12 avril - 16h - Le carré des Arts - À partir de 6 ans - 45 min - Tarif : 5 €

Réservation : culture@verrieres-anjou.fr - 02 41 27 18 98



Opération recyclage de papier !

L'association de parents d'élèves des Écoles publiques Jean de la Fontaine organise une opération recyclage du vendredi 29 mars au jeudi 4 avril. Avec un défi de taille, récolter le plus de papier possible ! Les enfants comptent sur vous !

Du papier, du papier et encore du papier ! Les membres de l'association de parents d'élèves des écoles Jean de la Fontaine ont décidé d'organiser la première collecte de papier. L'objectif est d'en récolter le plus possible, pourquoi pas plusieurs tonnes, pour financer les projets des écoles. Pendant une semaine vous pourrez déposer toutes sortes de papier (imprimés, blanc, couleur, journaux, magazines, revues, livres, enveloppe, tout sauf le carton !).

Une benne Paprec sera installée, à cet effet, sur le parking situé, à côté de l'école, face à l'église, du vendredi 29 mars au matin au jeudi soir 4 avril. N'hésitez pas, pendant cette semaine, à vous déplacer pour contribuer à cette opération écolo.

Contact : ape.saintsylvain@gmail.com

Les dates des messes du relais paroissial

Samedi 9 mars, 18h30 à Écouflant

Dimanche 10 mars, « Happy messe » 10h à Brain

Samedi 16 mars, 18h30 à Villevêque

Samedi 23 mars, 18h30 au Plessis-Grammoire

Samedi 30 mars, 18h30 à Pellouailles les Vignes

Dimanche 7 avril, « Happy messe » 10h30 à Saint Sylvain

Permanences au centre paroissial Saint François, place de l'Église :

Les jeudis et samedis de 9h30 à 12h

Contact : 02 41 76 70 97 ou

paroisse-saint-francois@wanadoo.fr

La grande expo des ateliers

Dimanche 28 avril, les adhérents des ateliers des associations ABCD, Porcelaine et pinceaux, Partage Loisirs Verrières Anjou (PLVA) et Déclic photo, proposent une exposition de leurs différentes activités. Présents de 10h à 18h au relais culturel, ils vous attendent également pour de nombreuses démonstrations ! N'hésitez pas à venir découvrir leurs travaux dans différents domaines artistiques !

Du nouveau au point cyb !

Intégré à l'espace jeunesse, le point cyb est un lieu axé sur la culture en lien avec le multimédia. Il vous permet de mieux maîtriser l'outil informatique grâce à la création, au montage et aux découvertes ludiques. C'est un lieu d'échange avec une animatrice présente pour vous accompagner, par exemple, dans vos démarches administrative ou l'utilisation d'un logiciel ! Il est maintenant ouvert à tous gratuitement :

- mardi 14h-16h30

- mercredi 16h-18h

- jeudi 14h-18h sur rdv

- vendredi 14h-18h

- samedi 10h30-12h30

Attention, le point cyb est fermé au public pendant les vacances scolaires.

Les jardiniers du Tertre

Les jardiniers du Tertre cultivent leurs jardins depuis plus de 30 ans. 33 parcelles de 100 à 241m² sont cultivées. Alors si vous pensez avoir, ou pas, la main verte, et êtes intéressés pour les rejoindre, n'hésitez pas à les contacter.

Contact : Daniel Beunardeau : 02 41 76 57 71

ou daniel.beunardeau@orange.fr



L'église de Saint Sylvain endosse ses patines naturelles

Achevée depuis à peine un an, l'apparition de « tâches verdâtres » sur les parties rénovées de l'église de Saint Sylvain laissent à penser que les travaux n'ont pas été effectués « dans les règles de l'art ». Qu'en est-il ?

Cette impression est motivée par l'apparition, sur les pierres de la partie rénovée de l'église, de lichens et autres mousses qui font perdre leur blancheur aux pierres. Des apparitions qui ne représentent pas un défaut, bien au contraire. Tout ceci est normal et naturel ! En effet, la pierre comme les autres matériaux nobles, vit, et donc, pour se protéger, elle ressort ses sels minéraux pour faire une couche protectrice que l'on appelle calcin qui va l'aider à se protéger des intempéries et autres phénomènes naturels et la pollution acide.

Et comme les pierres sont « à nu », puisqu'elles ne sont pas recouvertes par du zinc ou d'autres types de recouvrement, les lichens apportés par le vent et l'eau s'y déposent avec les intempéries. Il est impossible d'empêcher ces phénomènes naturels.

Le tuffeau, pierre calcaire à grain fin constituée de restes d'organismes et de fragments de roches apportés jusqu'à la mer par les cours d'eau sous forme d'alluvions est extrait dans des carrières et dans le sol. Ce sont des couches de sédimentations successives et de différentes qualités et densité qui l'ont créé. Il est possible de retrouver des bâtisses ou des bâtiments avec des pierres de différentes résistances selon les années ou les siècles précédents, ainsi que selon les rénovations des plus ou moins bonnes pierres sur le même bâtiment.

La pierre a besoin de respirer pour perdurer et donc l'apport de produits hydrofuges l'altérerait. Ces produits se comporteraient comme le ciment sur les vieilles demeures et empêcheraient la pierre de respirer. De plus, ces produits ne sont pas totalement imperméables. L'eau s'insérerait entre la pierre et le produit, ce qui aurait pour effet d'accélérer le processus de pourrissement du tuffeau.

Si vous vous promenez du côté de Tiercé ou d'autres communes de la région, vous pourrez voir d'autres églises soumises aux mêmes phénomènes naturels !

Finalement, il faut laisser la nature faire son œuvre et regarder l'église prendre ses patines naturelles !



ÉVEIL MUSICAL



Samedi 2 février, Paul Jolivet a embarqué les plus jeunes dans son univers musical, à la découverte de la musique et de ses sonorités !

RENCONTRE

Mardi 12 février, Stéphanie Chaillou était à la bibliothèque pour présenter son tout dernier roman « Le bruit du monde » pour un moment d'échanges avec les lecteurs dans le cadre du prix littéraire Cézam.



LA TÊTE DANS L'OREILLER



Une centaine d'enfants ont assisté aux deux représentations de « La tête dans l'oreiller » au Carré des Arts, vendredi 15 février.

SERVICE SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

Lundi 25 février, une cinquantaine d'associations étaient représentées pour assister à la présentation du nouveau Sports et vie associative. Un moment privilégié, et attendu, pour découvrir leur interlocuteur unique, Mathieu Courrillaud, et les nouveaux outils de communication maintenant à leur disposition.





CLE AMULETTE

cie Six Monstres



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou



VEN. 12 AVRIL / 16H LE CARRÉ DES ARTS
DÈS 6 ANS

RÉSA : 02 41 27 18 98